



LE BUREAU
DES QUESTIONS
EXISTENTIELLES

Quelle MERVEILLE DE L'UNIVERS
pouvait-on admirer
à Toulouse ?

MISS. La légende raconte que ses adorateurs venaient de loin pour l'admirer. Et que la déception de ceux qui n'avaient pu satisfaire leur curiosité engendrait, parfois, de véritables émeutes. Mais quelle était donc cette merveille de l'univers qui fut « l'honneur de Toulouse et de son siècle » ?

Au XVI^e siècle, Toulouse pouvait s'enorgueillir d'accueillir au sein de ses remparts une « merveille de l'univers », selon les mots attribués au connétable Montmorency, l'un des hommes les plus puissants du Royaume. Mais quel était ce joyau dont le souvenir ne perdure que dans les mémoires de quelques érudits locaux ? Un grandiose édifice religieux disparu ? Une œuvre d'art égarée ? Et bien, non. C'est à une jeune dame, issue d'une famille de respectables marchands, que le galant officier décerna ce titre élogieux. Plus connue sous le surnom de la "Belle Paule", la Toulousaine Paule de Viguier était d'une allure si parfaite qu'elle fit tourner la tête aux hommes de son temps comme aux historiens.

Ces derniers confondant parfois légendes et faits avérés. On raconte notamment que son aimable sobriquet viendrait de sa rencontre avec François 1^{er}. Lors d'une visite officielle en 1533, celle-ci aurait été chargée par les Capitouls de lui remettre les clés de la ville. Après avoir été présentés et en découvrant les grâces inégalées de la jeune femme, le souverain se serait distinctement exclamé : « Ah, la belle Paule ! » Une anecdote peu crédible selon Lucien Remplon, ancien président de l'association des Toulousains de Toulouse. « Ses parents se marièrent en 1530. De cette union, devait naître deux fils et quatre filles, Paule était la quatrième de ces filles. Il est évident qu'à cette date, Paule n'était pas née », relève-t-il dans un article publié dans la revue "Auta". Ainsi, les chroniqueurs de l'époque ne tarissent pas d'anecdotes et de commentaires difficilement vérifiables. La jeune femme était obligée, paraît-il, de sortir couverte d'un châle pour ne pas être importunée. Et parce que, comme le prétendait la marquise de Coubet, « sur son chemin, les accidents étaient nombreux ». D'ailleurs, pour contenir la foule d'admirateurs qui assaillait sa maison et provoquait régulièrement des émeutes, les Capitouls lui auraient imposé par arrêté municipal de se présenter à son balcon au



moins deux fois par semaine. Une décision qui, si elle est immortalisée par un tableau exposé dans la Salle des illustres au Capitole, n'apparaît nulle part dans les archives de la ville. Enfin, la légende veut que la belle Toulousaine ait été inhumée dans le caveau de l'église des Cordeliers, connu pour ses exceptionnelles propriétés de conservation des corps. Cela jusqu'à ce que des dames, n'étant pas autorisées à y pénétrer, demandent à ce que ses restes soient remontés du caveau afin de pouvoir le contempler. Une opération fatale pour la dépouille qui serait tombée immédiatement en poussière. Une anecdote également démentie par les historiens qui attestent toutefois que plusieurs navires de la Marine nationale furent baptisés "La Belle Poule" en son honneur.

Nicolas Belaubre ✍

LE JOURNAL TOULOUSAIN



MÉDIA DE SOLUTIONS

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Grand angle p.9
10 000 MÉDECINS
SUPPLÉMENTAIRES
D'ICI 10 ANS

Politique p.12
ARCHIPEL CITOYEN DÉVOILE
SA LISTE DÉFINITIVE
POUR LES MUNICIPALES

JEUDI 24 > 30 OCTOBRE 2019 · N° 861

Comment réanimer LE COEUR DES VILLES



© Hélène Ressayres / JT



C'EST L'HISTOIRE D'UNE VILLE ENDORMIE...

qu'il faut réveiller

est édité par Scoparl News-Médias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulouse.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1123 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulouse.fr
RÉDACTION :
Philippe Salvador, Nicolas Mathé, Nicolas
Belaubre, Séverine Sarrat et Maylis Jean-
Préau.
CHEF DE PROJET WEB :
Fabien Pomiès
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Héléne Ressayres
MAQUETTE :
Séverine Sarrat
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr
Le Journal Toulousain est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2019 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre et Xavier Pamphile
Tél : 09.83.27.51.41
veronique.lapeyre@lejournaltoulouse.fr
IMPRESSION : Rotogaronne (France)
J.F.J. ROTOGARONNE
8, Route Mestre Marty
47310 ESTILLAC
Journal fondé en 1997 par André Gallego

Dimanche de printemps ensoleillé. Sur la place centrale de Saint-Gaudens, des notes de musique s'échappent d'un chapiteau installé là, dans le cadre du festival Jazz en Comminges, et les terrasses des bars sont bien fournies. Pourtant, quelques pas dans les rues adjacentes suffisent à estomper cette impression idyllique. Dans les artères piétonnes, l'enfilade de commerces à l'abandon rappelle brutalement la cruelle réalité de ce que l'on nomme "les villes moyennes". Et au lieu de la masquer, les trompe-l'œil qui ornent les vitrines closes avec des scènes évoquant la vocation originelle des lieux ne font, au contraire, que la rendre plus pesante. Pourtant, le constat n'est pas nouveau. À l'entrée des villes, cela fait même belle lurette que l'on a vu pousser, comme des champignons, ces pseudo boulangeries artisanales qui fleurent bon l'ancien temps mais qui, partout en France, se ressemblent comme deux gouttes d'eau. Souvent, elles côtoient sur une même zone des boutiques de vêtements et de chaussures. Voire des pharmacies et même des centres de santé. Quoi de plus pratique que de s'arrêter acheter sa baguette sans tourner de longues minutes pour se garer ou marcher sur plusieurs centaines de mètres. Sauf qu'entre ces lieux de consommation rapide et les rideaux tirés des rues piétonnes, le lien est inévitable. Dans le monde sans pitié du commerce, pas de place pour la coexistence. La concurrence entre périphéries et centres-villes est féroce. Et malheureusement, sans volonté politique pour rétablir l'équilibre, celle-ci ne se joue pas à armes égales.

La rédaction



Voiture électrique en libre service ou avec voiturier



Sans abonnement - Stationnement libre et gratuit*



iodines.fr

05 82 08 52 70



* sur la voirie dans la zone de libre service

3 COMPRENDRE

PLAN. Au début du mois, 200 élus d'Occitanie étaient réunis à Carcassonne pour un séminaire sur la revitalisation des centres-villes. Cette problématique fait l'objet de toutes les attentions. Certains se vident de leurs habitants, d'autres de leurs petits commerces... La plupart sont menacés, à plus ou moins longue échéance, de perdre leur âme. Opérations de redynamisation, développement culturel, édiles engagés, le JT a arpenté les ruelles piétonnes pour recenser les stratégies gagnantes.



Jt

COMMENT le coeur

D'un côté, des périphéries couvertes de lotissements neufs et de zones commerciales rutilantes. De l'autre, des centres où fleurissent les trompe-l'œil pour masquer des vitrines à l'abandon et des façades d'immeubles fatiguées. À quelques centaines de mètres de distance, le contraste est saisissant. Et le constat est le même partout en France : les cœurs des villes moyennes se meurent. Pour Franck Gintrand, délégué de l'Institut des Territoires, et auteur de l'ouvrage "Le jour où les zones commerciales auront dévorés nos villes", le pêché originel remonte à l'après-guerre. « La France est l'un des pays qui s'est urbanisé le plus tard, le commerce n'était pas

« Une course folle qui nuit à l'intérêt général »

adapté au développement des communes. Il a fallu créer des équipements dans la précipitation et les hypermarchés sont nés, une invention bien française », raconte celui qui est aussi directeur du cabinet Global Conseil. Problème : sur des zones conçues pour des activités nécessitant beaucoup de place, sont arrivés depuis des commerces de détail ainsi que des services publics. Coûts d'installation moins chers et surfaces plus grandes, accès et parking faciles et gratuits... « Tous les lieux accueillant du public se sont mis au modèle de l'hypermarché », résume Philippe

Estèbe, géographe spécialiste de l'aménagement du territoire. « Et le paradoxe, c'est qu'en piétonnant leurs rues pour améliorer le cadre de vie, les villes moyennes n'ont fait qu'accentuer le phénomène. »

Visible à l'œil nu, la sinistrose se traduit en chiffres. Dans les cœurs des aires urbaines de moins de 200 000 habitants, on compte en moyenne une boutique fermée sur sept. « Aujourd'hui, seulement 37 % des achats se font en centre-ville », rappelle Franck Gintrand. Et malgré une offre saturée, les zones commerciales ne cessent de se développer en périphérie. Chaque année, leur superficie progresse de 3 à 4 % quand la hausse de la consommation ne dépasse pas 1 %. « Elles ne sont pas connectées



© Lionel Allorge

RÉANIMER *des villes*

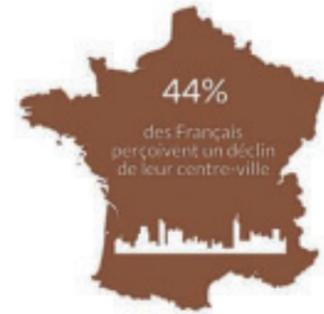
aux besoins du marché, mais à la concurrence. C'est une course folle qui nuit à l'intérêt général », lance-t-il. Selon lui, la mobilisation du gouvernement sur le sujet ne servira à rien tant que le décret permettant aux préfets de prendre un moratoire ne sera pas effectif. Car, sur la question du logement aussi, le combat est inégal. « Grâce notamment aux programmes de défiscalisation, on construit du neuf à tour de bras, bien plus vite que l'on ne rénove l'ancien », observe Philippe Estèbe. Pour ses travaux de recherche, le géographe a étudié les villes moyennes de l'ex-région Midi-Pyrénées. Et a également effectué des comparaisons avec des pays européens peu concernés par la dévitalisation des centres. « Les communes ont une marge de

manœuvre stratégique pour s'en sortir et certaines y arrivent », en déduit-il. « Mais quand rien n'est fait, c'est notre conception du lien social qui est menacée par la périurbanisation. » Autres conséquences, selon lui : l'augmentation du recours à la voiture et des temps de déplacement ou encore la privatisation progressive de l'espace public. « Il se peut que le phénomène touche aussi les métropoles d'ici 10 à 15 ans. On peut être une immense commune comme Toulouse et avoir un centre-ville inexistant. »

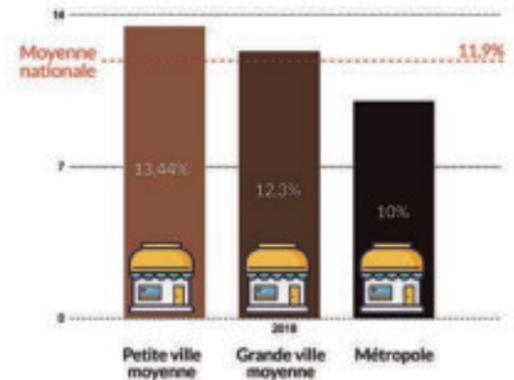
« C'est notre conception du lien social »

Nicolas Mathé ✍

La désertion des centres-villes



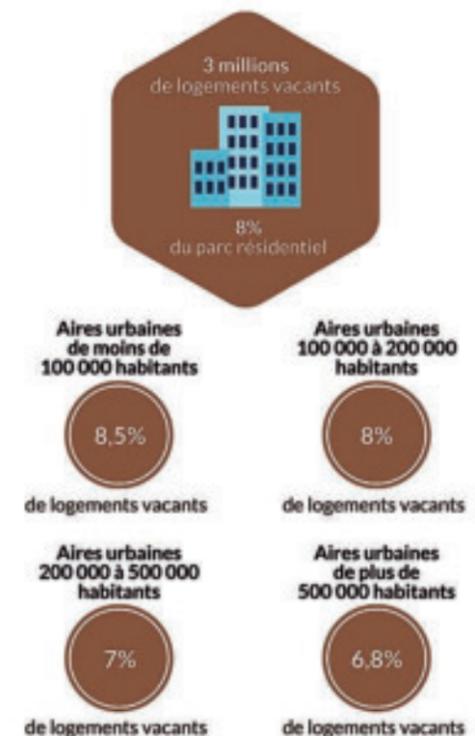
La part de locaux commerciaux vacants



La fuite des services entre 2010 et 2014 en France



La vacance des logements



Faire BATTRE LE CŒUR de Nailloux

DÉFIBRILLATEUR. De Nailloux, on connaît surtout le Village des marques, dont la centaine de boutiques attirent plus d'un million de visiteurs par an. Mais c'est d'abord une petite commune de la périphérie toulousaine, comptant près de 4 000 âmes. Ses édiles font tout pour qu'elle ne devienne pas une cité-dortoir.

Jt



À deux pas de la rue de la République, l'axe principal de Nailloux, les tractopelles et les bulldozers s'activent sur un terrain communal de 9 000 m². « Ça va changer dans le coin ! », lance Olivier Nicoulau, employé de l'entreprise de travaux publics chargée du terrassement et de la mise en réseau de cette esplanade de la Fraternité. « Avant, il y avait surtout des voitures, ce n'était pas vraiment aménagé », dit-il. Devant le chantier, au pied du panneau qui annonce le projet aux Naillousains, Lison Gleyses, leur maire, le détaille : « Cet endroit a toujours été préservé et nous voulons qu'il devienne le cœur de notre village. Que ce soit un espace partagé avec de la verdure, un lieu de vie intergénérationnel pour les enfants ou leurs grands-parents, les piétons ou les cyclistes, avec un marché hebdomadaire, des petits commerces et des emplacements de parking. »

À l'instar de beaucoup de villes périurbaines, Nailloux, en plein cœur du Lauragais, menace de se transformer en cité-dortoir. Née ici il y a 87 ans, Marie-Jeanne Picauron se souvient d'une époque révolue : « Le centre était vivant, très animé. Surtout la place de l'Église, avec toutes ses boutiques. Le marché du mercredi, sous la halle, faisait toujours le plein. Désormais, les gens partent le matin pour travailler à Toulouse et rentrent le soir pour dormir. La journée, c'est mort. La perception des impôts a été déménagée à Villefranche-de-Lauragais, et l'on se

« Nous voulons que l'esplanade de la Fraternité devienne le cœur de notre village »

demande pendant combien de temps encore il y aura un bureau de poste. » Dans son agence immobilière située en haut de la rue de la République, Jean-Christophe Liaigre témoigne d'une autre métamorphose, lui qui a débarqué en même temps que l'autoroute A6. Inaugurée en 2002, la première sortie de l'Ariégeoise est un échangeur qui fait la jonction avec l'A61, à quelques encablures de Nailloux. Toulouse n'étant plus qu'à

une demi-heure de voiture, le nombre d'habitants a triplé en 15 ans, pour approcher les 4 000 aujourd'hui. « C'est ce qui a permis à la ville de se développer. La construction des infrastructures est allée à la même vitesse que celle des nouveaux arrivants, beaucoup d'associations ont vu le jour. On trouve ce qu'on veut, voire plus qu'ailleurs. Mais les commerces ne sont pas pérennes, parce que l'on ne peut pas s'y arrêter », constate l'agent immobilier.

En effet, la fameuse rue de la République qui traverse le village est aussi une route départementale sur laquelle transitent chaque jour des centaines de véhicules : « Nous subissons des embouteillages quatre fois par jour », déplore le conseiller d'opposition Didier Datcharry. « Il faudrait créer une route de contournement et, sur son tracé, bloquer dès maintenant tout nouveau projet de construction. Pour cela, nous devons établir une stratégie à long terme, sur au moins dix ans », prescrit-il. La rue de la République pourrait ainsi être rendue à ses habitants, mise en sens unique, et aménagée de larges trottoirs. L'élu appelle aussi de ses vœux la nomination d'un adjoint municipal au développement durable, « pour être exemplaire ». « Il aurait son mot à dire sur chaque projet d'urbanisme », appuie Didier Datcharry.

Il y a longtemps que les édiles naillousains cherchent des solutions pour redonner vie à leur commune. Une nouvelle école a été construite, les bâtiments publics ont été rafraîchis, les propriétaires du quar-



© PS

LA TÊTE D'AMPOULE

Comment les villes peuvent AMÉLIORER LEURS LOGEMENTS ?

ÉTAI. Cause ou conséquence de la dévitalisation des centres-villes, le délitement de l'habitat dans les communes moyennes est, quoiqu'il arrive, au cœur du problème. Yves Schenfeigel, à la tête de la Direction départementale des territoires de Haute-Garonne, présente les leviers qui permettent à la puissance publique d'agir sur une question privée.

Délaissés au profit de constructions neuves en périphérie, les logements des centres anciens des villes moyennes souffrent de deux maux qui se nourrissent mutuellement, la vacance et l'insalubrité. En France, 3 millions d'habitats sont inoccupés et environ 400 000 sont considérés comme potentiellement indignes, dont 16 000 en Haute-Garonne. Des chiffres globalement en hausse et dont les cœurs des aires urbaines de moins de 200 000 habitants sont les principales victimes.

Au premier plan de la lutte engagée pour revitaliser les centres-villes, la question du logement indigne n'est pas nouvelle. Si elle relève du domaine privé, « des moyens financiers et juridiques sont à disposition des collectivités pour pouvoir agir concrètement », assure Yves Schenfeigel, à la tête de la Direction départementale du territoire de Haute-Garonne (DDT 31). L'organisme est le relais local de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). C'est lui qui gère la répartition des financements injectés et fait office de guichet unique auprès des collectivités pour les orienter vers les différents outils. « Il en existe deux principaux : le Programme d'intérêt général (Pig), applicable à l'échelle d'un département ou d'une agglomération, et l'Opération programmée de l'amélioration de l'habitat (Opah), qui permet de cibler un quartier et concerne également la rénovation énergétique ou l'adaptation des logements à la dépendance », explique Yves Schenfeigel.

LA CAROTTE ET LE BÂTON

De plus, depuis la loi Élan, votée en novembre 2018, un nouveau dispositif a vu le jour pour apporter une réponse spécifique au problème des centres-villes désaffectés. L'Opération de revitalisation d'un territoire (ORT), qui vise une requalification globale du tissu urbain, logements et locaux commerciaux compris. Dans le département, deux villes en bénéficient : Revel et Saint-Gaudens. Tous programmes confondus, 9,2 millions d'euros d'aides aux travaux ont été accordés à 1 400 propriétaires, bailleurs ou syndicats depuis le début de l'année en Haute-Garonne. « Pour chacun, les fonds débloqués couvrent aussi le volet ingénierie qui permet aux collectivités de réaliser une étude de terrain. Car la première étape consiste à dresser un état des lieux de la situation. Et pour détecter au mieux des cas d'insalubrité, nous travaillons de façon collégiale avec de nombreux organismes ainsi qu'avec des médecins ou La Poste », précise le directeur de la DDT 31.

Pour autant, les incitations financières ne suffisent pas toujours à convaincre les propriétaires de s'engager dans la rénovation de leurs biens. Les maires ont également un arsenal coercitif dans leur musette. Fiscal d'abord, avec la taxe sur les logements vacants. Et administratif ensuite. Il est en effet possible, au moyen d'arrêtés ou de déclarations d'utilité publique (DUP) d'insalubrité, d'obliger un propriétaire à réaliser des travaux. S'il est en incapacité de le faire, la commune peut se substituer à lui pour les exécuter d'office avec l'aide de l'Anah. « De même, nous avons mis en place des collaborations avec les différents parquets du département pour intensifier le repérage des marchands de sommeil », conclut Yves Schenfeigel.

Nicolas Mathé ✍

tier de la Bastide ont bénéficié d'aides financières pour rénover leurs façades... Et ils postulent à chaque plan subventionné par l'État. Ainsi, après une première candidature non retenue en 2014 au dispositif gouvernemental pour la revitalisation des centres-bourgs, en ce début octobre, un dossier a été déposé suite à un appel

« Il n'y a pas beaucoup de villages où l'on se démène à ce point ! »

à projets de la Région baptisé Bourg-centre Occitanie. « Nous avons déterminé les axes stratégiques avec la communauté de communes, estimé les coûts et phasé le programme des travaux », précise Lison Gleyses. Il s'agirait de renforcer l'attractivité économique et commerciale de Nailloux, par exemple en développant le marché de plein vent municipal, de valoriser le cadre de vie en végétalisant et en s'attaquant aux îlots de chaleur, ou encore d'aménager la place de l'Église ainsi que des chemins de mobilité douce, comme celui du Martigat qui relie le centre-ville au lac de Thésauque. Et surtout, en soutenant l'offre de services publics, associatifs et culturels : « Nous avons déjà réhabilité la salle communale en salle des fêtes et nous projetons l'installation d'un cinéma en plein air », indique la première magistrate, qui se représentera aux prochaines élections municipales. « Il n'y a pas beaucoup de villages où l'on se démène à ce point ! »

Philippe Salvador ✍

Jt

YVES SCHENFEIGEL

> Depuis deux ans, il est à la tête de la Direction départementale des territoires de la Haute-Garonne, service déconcentré de l'État qui assure notamment la mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire, de promotion du développement durable ou encore de prévention des risques.





LA SOLUTION DE LA SEMAINE

Quand LE CINÉMA DONNE DE LA VIE à Aucamville

Un petit cinéma d'art et d'essai en plein centre-ville d'une commune de moins de 10 000 habitants.

Une vision rare à l'heure des multiplexes qui fleurissent ici et là en périphérie. C'est d'ailleurs l'annonce du projet Kinopolis chez les voisins de Fenouillet qui a poussé la mairie d'Aucamville à s'interroger dès 2012 sur l'avenir de son unique salle de 196 places. Un effort financier important est alors consenti pour accompagner le passage au numérique. Puis, en 2015, la structure gérée jusque-là par une association est confiée à la société Les Cinés de Cocagne sous forme de délégation de service public. « Il fallait dynamiser le cinéma pour ne pas qu'il meure. La délégation, qui est plus rassurante, a permis d'attirer des exploitants professionnels indépendants », raconte Christine Laval-Hanachi, responsable du service culture d'Aucamville.

Depuis, Gisèle et Philippe Étienne, gérants des Cinés de Cocagne, en étroite collaboration avec la municipa-



lité qui leur a fixé un cahier des charges, font de cette salle de proximité un lieu de vie à la dimension culturelle et sociale. « On ne peut pas dire que le centre d'Aucamville soit désaffecté. Mais comme dans toute petite commune en périphérie de Toulouse, se pose la question de la manière dont on amène la population à vivre réellement dans la ville, et non pas seulement à y habiter », développe Christine Laval-Hanachi. Cinés-goûters, opéras, débats, festivals d'animation, partenariats avec de nombreux événements, éducation à l'image, le cinéma Jean Marais intensifie les initiatives pour s'ouvrir à tous les publics. Et ça marche. « Depuis la délégation de service public, la fréquentation a été multipliée par quatre. Cela rejaillit forcément sur la vitalité du centre-ville. Et nous venons de rénover le hall d'accueil pour apporter encore plus de convivialité », se réjouit la responsable culturelle.

Nicolas Mathé ✍

Jt

UN FESTIVAL à ciel ouvert

L'objectif affiché est d'inciter les Toulousains et Toulousaines à se réapproprier leur ville. #31street est un rendez-vous artistique éphémère organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, pour soutenir les commerçants, hôtels et restaurants de la Ville rose. La première édition en 2018 invitait 10 artistes à réaliser 31 œuvres dans les rues du centre. Cette année, une exposition collective sur les arts urbains a eu lieu Galerie 3.1 et dans les locaux de la CCI. L'an prochain, l'événement devrait investir les hôtels du cœur de Toulouse.



UNE CARTE DE FIDÉLITÉ de proximité

Lancée par une start-up toulousaine, le Fidelpass s'adresse aux clients des commerces des centres-villes qui peuvent ainsi rivaliser avec les grandes enseignes. Ceux-ci bénéficient d'une carte de fidélité unique, qui leur permet d'accumuler les coupons de réduction et de disposer d'offres exclusives. Une application mobile indique les opérations promotionnelles en cours et géolocalise les points de vente. Fidelpass revendique un millier de commerçants partenaires en France, pour un million de comptes participants.

Un réseau de défenseur DU LOCAL

Pour redynamiser les centres-villes, le site LocalAkt met en relation les entreprises, les artisans, les créateurs et les producteurs locaux avec les consommateurs. Il est possible d'entrer en contact ou de recommander aux autres membres les professionnels adhérents. Chacun d'entre eux ayant fait la preuve du caractère local de leur activité et de la qualité de leurs produits, suivant la charte de LocalAkt qui bénéficie du statut d'entreprise solidaire d'utilité sociale. 267 commerçants sont recensés à ce jour dans l'agglomération toulousaine.

localakt.net



© DR



VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

Revel, lauréate du dispositif ACTION CŒUR DE VILLE

Revel est la seule bénéficiaire en Haute-Garonne du dispositif gouvernemental Action cœur de ville, doté de 5 milliards d'euros sur cinq ans, qui doit permettre de redynamiser les centres de 222 communes françaises. Comme beaucoup d'entre eux, celui de Revel se dépeuple, au profit de quartiers résidentiels plus éloignés. Pour y remédier, une vingtaine de chantiers ont d'ores et déjà été identifiés et programmés. « Les espaces publics étant déjà en partie réhabilités, nous allons mener une action forte en faveur de la rénovation de l'habitat », annonce Léa Girod, responsable du projet à la mairie. « En effet, beaucoup de logements y sont vacants et, si nous laissons faire, nous pouvons nous retrouver dans cinq ou dix ans avec de gros problèmes de dégradation. Notre objectif est de faire revenir les familles au cœur de la ville. Cela aura, en outre, l'avantage de faciliter leur accès à la

mobilité. » Pour montrer l'exemple, la mairie, avec son partenaire, l'Établissement public foncier, s'est portée acquéreur de bâtiments anciens très bien situés mais en piètre état, qui forment l'îlot dit des Trois grâces. Il s'agira de faire du neuf en préservant le charme et l'authenticité des lieux. « Nous avons lancé un appel à projets pour que les logements soient mieux adaptés à la vie d'aujourd'hui. Des ascenseurs pourraient être installés, les extérieurs valorisés et les boutiques du rez-de-chaussée fusionnées, pour qu'elles soient plus grandes et correspondent aux attentes des commerçants », souhaite Léa Girod.

Le dispositif Action cœur de ville se déroulera sur trois ans au minimum et devrait également comprendre l'aménagement d'une base nautique à Saint Ferréol ou la réhabilitation d'une ancienne chapelle à vocation associative. « Nous sommes en train de finaliser toutes les réalisations à mener dans les trois prochaines années. Les enveloppes financières seront calculées au coup par coup, avec nos partenaires. Nous devrions en savoir davantage en novembre », indique la responsable du projet, qui rappelle que les Revelois ont participé activement à son élaboration.

Philippe Salvador ✍



Jt

LE JOURNAL TOULOUSAIN DES SOLUTIONS CHAQUE SEMAINE



BULLETIN D'ABONNEMENT JOURNAL TOULOUSAIN

ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : édition papier + web sur internet
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + web sur internet

6 MOIS 1 AN

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Mail _____

Règlement :

- Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain
- Par carte bancaire (nous contacter au 09 83 27 51 09)
- Par virement : Titulaire : NEWS-MEDIA 31

Domiciliation : CREDITCOOP TOULOUSE
IBAN : FR76 42 55 9100 0008 0104 6683 177
Code BIC : CCOOPFRPPXXX - Code Banque : 42559
Code guichet : 10000 - N° Compte : 0801466831 - Clé 77

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à l'ordre de :
Le Journal Toulousain
32, rue Riquet - 31 000 Toulouse

Jt
LE JOURNAL
TOULOUSAIN

Signature obligatoire

La grande radiographie des MÉDECINS GÉNÉRALISTES de Haute-Garonne

EXAMEN. Ils consultent davantage, travaillent moins longtemps et plébiscitent les cabinets regroupés... L'assurance maladie, le Conseil de l'ordre, les médecins libéraux et l'Agence régionale de santé publient une enquête sur la démographie des médecins généralistes en Haute-Garonne.

Une telle enquête n'avait pas été menée depuis plus de dix ans en Haute-Garonne. Conseil de l'ordre des médecins, assurance maladie, médecins libéraux ou Agence régionale de santé, les principaux acteurs du secteur se sont associés pour dresser le portrait des 1 400 généralistes du département. Un tableau riche en enseignements. Premier constat : l'entrée massive des femmes dans la profession. Elles y sont désormais légèrement majoritaires (52 %).

Seconde observation : les consultations sont en hausse, notamment parce que le nombre des visites à domicile s'est considérablement réduit, passant de 14 à 8 en moyenne par semaine, de 2008 à aujourd'hui : « Un médecin peut prendre en charge deux fois plus de patients dans son cabinet que s'il se rend chez eux. Je crois que nous avons atteint un palier incompressible pour les visites, qui ne concernent quasiment plus que des personnes qui ne peuvent pas se déplacer », indique Stéphane Oustric, président du conseil départemental de l'Ordre des médecins de Haute-Garonne.

Cerise sur le gâteau, le temps de travail des généralistes, s'il est toujours très soutenu, a, lui aussi, beaucoup baissé. De 62 heures hebdomadaires en moyenne en 2008, il est tombé à 52 heures. « C'est le résultat des mesures qui ont été prises, notamment pour réduire les



durées de permanence des soins, de garde ou de formation continue », poursuit Stéphane Oustric. La multiplication des cabinets regroupés, maisons ou centres de santé est une autre explication du phénomène.

En mutualisant leurs moyens, les praticiens passent moins de temps à gérer leur organisation. Ils sont désormais trois sur quatre à exercer ainsi et la tendance concerne

« Il y aura une arrivée massive de jeunes médecins dans dix ans »

presque tous les nouveaux entrants. « Les jeunes ne souhaitent plus être seuls. Ils n'ont pas peur de s'installer, mais ils veulent simplement travailler dans de bonnes conditions », rapporte Stéphane Oustric.

Conséquence directe, le nombre de jours de semaines de congés prises est plus important. Désormais, près de 60 % des médecins s'en octroient plus de six par an. « C'est une excellente chose. S'ils se reposent, ils se protègent. Et ils sont beaucoup plus disponibles pour leurs patients à leur retour. »

Dans un même temps, l'enquête souligne la nette augmentation des arrêts maladie de longue durée chez les médecins, qui souscrivent désormais massivement à une assurance personnelle ou prévoyance. Et plus de la moitié d'entre eux déclare avoir été confronté à une situation d'insécurité : si le nombre d'agressions physiques baisse légèrement, celui des violences verbales explose.

Enfin, le président du conseil départemental de l'Ordre des médecins de Haute-Garonne se veut rassurant sur leur évolution démographique. L'élargissement du numerus clausus, qui permet de décerner trois fois plus de diplômes qu'il y a 30 ans, va rapidement produire ses effets : « Il y aura une arrivée massive de jeunes médecins dans dix ans, de l'ordre de 10 000 supplémentaires en France par rapport à aujourd'hui. »

Philippe Salvador ✍

Le centre culturel de Ramonville devient LE KIWI

ÉVOLUTION. La coordination du centre culturel de Ramonville-Saint-Agne vient d'être confiée à l'association Arto. Celle-ci entend en faire un espace d'expérimentations culturelles et sociales, nommé Le Kiwi.

« Plus qu'un centre culturel, nous souhaitons transformer l'espace en véritable lieu de vie », lance Claire Mateu, coresponsable du projet de coordination du centre culturel de Ramonville-Saint-Agne au sein de l'association Arto. « L'idée est d'y proposer une programmation culturelle éclectique et accessible à tous, tout en organisant des événements variés où les habitants pourront se rencontrer et échanger. » Pour concrétiser cette nouvelle dimension, l'équipe, qui vient de se voir confier la gestion du site, a rebaptisé le centre : Le Kiwi. « Ce fruit à la sonorité exotique est pourtant cultivé localement... Et son goût est à la fois acidulé et sucré. Le reflet de la diversité des actions que nous y mènerons », explique Claire Mateu.

À l'image du projet d'Arto, la saison culturelle est marquée par la pluridisciplinarité. Du cirque, du théâtre, de la danse, des marionnettes... proposés tout au long de l'année, en salle et hors les murs « afin que le public, de 0 à 99 ans y trouve son compte ». Deux événements majeurs ponctueront cette programmation : Les Extras, en mars, à destination d'un jeune public et le Festival de rue de Ramonville en septembre.

En parallèle, Arto organisera des temps d'échanges comme celui du 20 novembre sur le thème de la parentalité, ou des témoignages sur les hobbies de chacun lors des Rencontres passionnées, des ateliers de pratiques, des débats, ou encore des marchés de producteurs... « Nous souhaitons initier le plus d'événements possible, sur des sujets riches et variés afin que, une fois les Ramonvillois habitués, ils s'emparent du site et proposent eux-mêmes des activités », précise Claire Mateu. Un lieu de vie donc, « où chacun pourra trouver sa place ».

Séverine Sarrat ✍



Conseil municipal : DÉLIBÉRATIONS BUDGÉTAIRES sur fond d'élection

MONTAGE. Le maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, est revenu ce vendredi sur plusieurs délibérations présentées au conseil municipal du même jour. Et s'il n'a pas ouvertement évoqué le sujet, la campagne électorale reste en toile de fond.

C'était l'une des délibérations à l'ordre du jour du conseil municipal du 18 octobre : le débat d'orientations budgétaires 2020. Pour l'an prochain donc, la mairie prévoit des investissements à hauteur de 140 millions d'euros. L'occasion pour Sacha Briand, adjoint au maire en charge des finances, de revenir sur l'allègement de la fiscalité. « *L'an dernier, la baisse de 30% de la taxe d'habitation est passée inaperçue pour beaucoup de nos concitoyens, mais nous allons entrer dans la deuxième phase et atteindre les 65%* », poursuit l'élu. En 2019, 131 930 foyers fiscaux toulousains vont bénéficier de cette baisse d'impôts. « *Un couple ayant deux personnes à charge et dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 55 880 euros verra sa contribution diminuer de 148 euros par rapport à 2014* », continue Sacha Briand. Si cette baisse de la fiscalité est liée à une mesure du gouvernement, Jean-Luc Moudenc se félicite « *d'avoir accepté la réforme de la taxe d'habitation tout en s'étant battu pour obtenir de l'État une compensation. Il n'y a pas de réduction des recettes pour la commune* », poursuit-il. L'occasion pour le maire, candidat à sa succession, de revenir sur la situation budgétaire de la ville. « *Nous ne cachons rien, tout est très transparent, ce qui n'était pas le cas en 2014 où nous ne disposions que de l'état budgétaire de fin 2012* », expose-t-il. Lors de l'ouverture du conseil municipal, les propos liminaires de Jean-Luc Moudenc, qualifiés de « *bilan de mandat* » par le président du groupe socialiste François Briançon, ont fait réagir vivement l'opposition. « *Vous n'êtes plus le maire des Toulousains, vous êtes un*



candidat en campagne. Votre réel bilan, c'est d'avoir dégradé la vie des habitants : votre mandat, c'est deux fois 15% d'impôts en plus (hausse du taux de la commune et de Toulouse Métropole sur la taxe foncière, ndlr) et l'augmentation de tous les tarifs municipaux : Clae, cantine... Au bout, les Toulousains payent plus pour moins de service public », s'est exprimé Pierre Lacaze, président du groupe des élus communistes, républicains et citoyens. Malgré le climat de campagne, d'autres délibérations étaient à l'ordre du jour, comme les équipements publics du nouveau quartier de la gare Matabiau (jardin, square, groupe scolaire, crèche...) ou encore l'expérimentation du télétravail au sein de six directions pilotes de la Ville et de la Métropole. Une initiative qui devrait être généralisée au bout d'un an.

Maylis Jean-Préau ✍

DES DOUDOUS à l'Hôpital des enfants des enfants

PANSEMENT. Ce 17 octobre, un Hôpital de mon doudou sera inauguré au sein de l'Hôpital des enfants du CHU de Toulouse. Il s'agit d'un espace spécialement aménagé pour rassurer le petit malade durant son parcours de soin.

Chaque année, près de 3 millions d'enfants sont hospitalisés en France, dont 60 % pour un geste ou un examen chirurgical. Afin de les rassurer dans leur parcours de soin, l'association Pharmavie, qui regroupe 600 pharmacies en France, a mis en place, au sein de l'Hôpital des enfants du CHU de Toulouse, un dispositif d'accompagnement personnalisé baptisé Hôpital de mon doudou. Ainsi, l'unité de chirurgie ambulatoire de jour, qui accueille 190 enfants, de 2 à 11 ans, a été complètement réaménagée.

RÉDUIRE L'ANXIÉTÉ LIÉE À L'HOSPITALISATION

La salle d'attente est ainsi devenue une aire de jeux tout en couleurs : celle de l'entrée dans l'unité a été agrémentée d'une mini table d'auscultation ou de fausses radios ; celle de sortie, de banquettes confortables. Tout est fait pour réduire l'anxiété inhérente à une hospitalisation. Des casiers ont également été intégrés pour que les enfants puissent disposer d'un espace sous clé afin de ranger leurs affaires. Chacun d'entre eux, en entrant dans l'établissement, se verra remettre un ours Toudou qui l'accompagnera durant tous ses soins et sur lequel le personnel médical pourra mimer les gestes futurs. Une peluche que le petit convalescent pourra bien sûr ramener à la maison.

Le coût de l'installation est d'environ 50 000 euros, financé par Pharmavie, avec une participation de l'association Hôpital Sourire.

Philippe Salvador ✍

Le rugby plaque LES PRODUITS

RAFFUT. Avec la brochure "Le rugby, c'est sans produit", le Conseil départemental et le Comité départemental de rugby s'attaquent à la question des comportements à risque et des addictions. Une campagne de prévention qui dépasse le cadre sportif.



Le titre de la brochure "Le rugby, c'est sans produit" interpelle. Ce sport à l'engagement et l'impact physique proverbial, serait-il victime du dopage ? « *De manière très marginale et pas plus qu'ailleurs !* » proteste Jean Pous, médecin au Comité départemental de rugby de la Haute-Garonne, qui a supervisé l'élaboration du document. Un fascicule publié conjointement avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne. « *C'est avant tout une démarche citoyenne de prévention qui dépasse le cadre sportif et la question du dopage. Nous abordons tous les sujets qui concernent les jeunes. L'alcool, le cannabis, le tabac. Le rugby n'est qu'un vecteur d'éducation comme aurait pu l'être n'importe quel autre sport* », insiste le médecin.

Le document d'une douzaine de pages sera ainsi distribué dans les écoles de rugby.

DES INFOS CLAIRES SUR LES CONDUITES ADDICTIVES

Éducateurs et jeunes licenciés y trouveront des informations claires et détaillées sur les conduites à risque, les mécanismes de l'addiction ou un annuaire regroupant les centres d'accueil et de prévention à destination des jeunes. « *Nous sommes préoccupés par les comportements des adolescents. Nous constatons une banalisation et une multiplication des abus, notamment dans les temps festifs* », confirme Jean-Jacques Mirassou, vice-président du Département en charge du sport et de l'éducation populaire. « *Le rugby est très décrié. Nous devons changer son image et rappeler qu'il ne se résume pas qu'à des commotions et à la troisième mi-temps. Nous nous préoccupons aussi de la santé de nos enfants* », complète Jean Pous. Ce dernier travaille déjà à prolonger la démarche dans les collèges de toute la région.

Nicolas Belaubre ✍

TBS MOBILISÉE pour le développement durable

EXPOSÉ. Les étudiants de TBS ont organisé, sur leur campus, les 14^e Assises nationales étudiantes du développement durable mardi 22 octobre. Objectif ? Impliquer toutes les écoles et universités de France d'ici 2025.

Dans la droite ligne du projet pédagogique de Toulouse business school qui vise à sensibiliser les managers de demain à l'enjeu de la responsabilité environnementale et sociale des entreprises, les étudiants de cette école de commerce toulousaine ont organisé, mardi 22 octobre leurs Assises nationales du développement durable (Anedd). Sous le mot d'ordre « *Maintenant j'agis !* », ils souhaitent impliquer la totalité des écoles et universités françaises d'ici cinq ans dans cette conception de la croissance économique qui intègre les contraintes environnementales, sociétales et sociales.

Pour cette 14^e édition, les étudiants ont choisi de mener une réflexion quant au mode de consommation et de production de nos sociétés. Ils ont invité Jérémie Pichon, auteur de l'ouvrage "La famille presque zéro déchets" qui a amené les participants à s'interroger sur leurs pratiques quotidiennes et l'impact de celles-ci sur leur environnement direct. Ils ont pu également prendre part à de nombreux ateliers dans lesquels ils ont appris à consommer autrement : fabriquer soi-même ses produits ménagers, ses tisanes ou ses cosmétiques, se convertir au bricolage, s'appliquer à réutiliser ce que l'on possède déjà... Pour terminer par une conférence sur le "rôle de la finance pour un monde durable". Une manière de démontrer que, même dans ce secteur, il est possible de faire évoluer les lignes et de se tourner vers des pratiques plus responsables.

Séverine Sarrat ✍

Des paroles SUR LES PAVÉS toulousains

FRESQUE. "Les trottoirs qui chantent" est un projet d'art de rue qui rend hommage aux meilleurs textes de chanson. Noémie Cabanes a fait de Toulouse son terrain de jeu et de ses plus grands paroliers sa source d'inspiration.

C'est quand la poésie descend dans la rue qu'elle cesse de faire le trottoir. Voilà un adage qui guide certainement la pratique de Noémie Cabanes. Une artiste parisienne venue « *faire chanter les trottoirs toulousains* » à la fin du mois de septembre. C'est au cours d'un séjour dans la Ville rose, en visite chez des amis, que cette peintre de rue a réalisé une quinzaine d'œuvres reconnaissables à leur style un peu naïf et, surtout, aux extraits de paroles qui accompagnent ses dessins. Ces derniers s'inscrivent dans le projet "Les trottoirs qui chantent", lancé dans la capitale il y a deux ans. « *Je fonctionne toujours selon le même principe. Je peins au pinceau et à l'acrylique, en général de nuit, un dessin inspiré d'un titre ou de paroles de chanson. J'aime cet acte de créer sur les trottoirs, sur un support qui ne me donne pas l'impression de dégrader* », explique cette jeune femme qui vient plutôt du milieu de la musique.

« *Tout a commencé avec une première esquisse qui était un message personnel à un ami. C'était imprévu, mais les réactions ont été tellement positives que ça m'a motivée pour continuer* », se rappelle-t-elle. Gainsbourg, Brassens, Bob Dylan ou les Beatles, tout ce qui compte dans la chanson du monde entier peut finir sur le pavé. « *Mon but principal est de transmettre un peu de poésie. Je prends toujours soin de choisir un message positif pour que les passants, même s'ils n'ont pas la référence, perçoivent la dimension poétique.* »



Ainsi, il y a quelques semaines, une représentation d'une poupée vaudou accompagnée des termes « *L'amour c'est pas sorcier* » est apparue à l'angle des rues Raymond IV et Guillemain-Tarayre, près de la rue de Bayard. Une allusion évidente à l'une des chansons phares de l'enfant du pays Claude Nougaro. « *Toulouse est une ville qui compte des auteurs majeurs. J'avais envie de leur rendre hommage à travers mon travail* », explique-t-elle. Au total, une quinzaine d'œuvres reprenant aussi des titres de Zebda ou des Fabulous Trobadors égaillent les pavés toulousains, invitant à une petite chasse au trésor méromane et colorée.

Nicolas Belaubre ✍

Économie sociale et solidaire : un mois pour SE DISTINGUER

RESPONSABLE. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire s'organisent pour mieux faire connaître et comprendre cette façon d'entreprendre, de produire, de consommer et de vivre autrement. Le Mois de l'ESS en est la vitrine.

Novembre sera placé sous le signe de l'économie sociale et solidaire. Comme chaque année depuis 12 ans, la Chambre régionale de l'ESS (Cress) et les principaux acteurs du secteur se mobilisent durant tout le mois pour promouvoir cet autre mode de production et de consommation. Car s'il est vertueux, il reste encore trop peu connu aux yeux du grand public. « *Nous organisons Le Mois de l'ESS pour pallier un manque de visibilité chronique. Pourtant, nombreux sont ceux qui ont recours à cette économie sans même le savoir* », note André Ducournau, président de la Cress Occitanie.

En effet, beaucoup de Français ont affaire régulièrement au tissu de l'ESS, composé d'associations, de la plupart des mutuelles et de coopératives qu'elles soient bancaires, agricoles. « À

nous de le leur rappeler. Et de leur expliquer le rôle de telles entreprises dans notre société, qui mettent l'économie au service de l'Homme et non le contraire », précise André Ducournau.

UN FORUM À TOULOUSE

Partout en Occitanie, où le secteur représente 12 % de l'emploi, 200 événements à destination du grand public ou des professionnels se succéderont pour mieux appréhender les enjeux de l'économie circulaire, de la santé, du développement durable, des nouvelles formes d'entrepreneuriat. À Toulouse notamment, aura lieu le Forum régional de l'économie sociale et solidaire, les 22 et 23 novembre, à l'université Jean-Jaurès. Autour de thèmes comme l'agroécologie, les ressources communes ou les économies féministes, ces rencontres feront le point sur les économies transformatives.

Séverine Sarrat ✍



C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Archipel Citoyen dévoile SA LISTE DÉFINITIVE pour les municipales

SÉLECTION. Après un tirage au sort, une campagne de plébiscites sur Internet et la constitution d'une liste élargie de 100 personnes, Archipel Citoyen vient de dévoiler les noms de ses 70 candidats qui porteront son projet lors des élections municipales de Toulouse.

Vendredi, ils étaient encore 100. Depuis ce samedi 19 octobre, ils ne sont plus que 70 à figurer sur la liste des candidats qui se lanceront à la conquête du Capitole, au sein du mouvement Archipel Citoyen. Au terme d'une journée de sélection, le collectif à l'origine de cette liste a communiqué les noms de ses candidats pour les élections municipales 2020. Parmi eux, certaines personnalités politiques ou associatives : Michèle Bleuse, Romain Cujives, Claire Dujardin, Catherine Jandel, Pierre Juston, Michel Kaluszynski, Odile Maurin, Antoine Maurice, François Piquemal, Jean-Christophe Sellin, François Simon, Gisèle Verniol...

Présentation libre, jeu de rôle politique ou thème de campagne imposé, les 100 prétendants ont été soumis à trois phases de tests. De quoi permettre aux évaluateurs, eux-mêmes tirés au sort parmi les soutiens du mouvement, de juger des motivations, des engagements ou de la faculté à collaborer et porter un projet municipal des participants.

« C'est une grande réussite. Nous sommes d'autant plus satisfaits que nous avons abouti à un équilibre politique très fin entre les citoyens encartés ou non, et les différents partis qui ont intégré le processus », se félicite Maxime Le Texier, porte-parole du mouvement et candidat adoubé. Une situation qui convient également aux militants d'Europe écologie-Les Verts (EELV). « Avec cette liste, le dispositif a démontré sa robustesse. Il faut maintenant transformer cette belle réussite démocratique en dynamique gagnante pour Toulouse », confirme Antoine Maurice, candidat issu du parti EELV.

Celui-ci avait pourtant pointé, la veille de la journée de sélection, « des dysfonctionnements et un dévoilement de



La deuxième phase de la sélection des candidats : Jeu de rôle.

l'esprit initial » de la démarche. Il avait alors posé comme « condition sine qua non » à la participation de son parti qu'Archipel Citoyen soit « clairement identifié comme étant une liste écologiste et citoyenne, et incarné par un écologiste ». Au lendemain du résultat, même si 11 membres d'EELV ont été sélectionnés, ceux-ci n'excluent toujours pas de se retirer du projet. « Si la tête de liste doit être écologiste, elle ne doit pas nécessairement être issue d'EELV », nuance le candidat, qui concède toutefois que ces derniers ne sont pas nombreux hors de son parti.

Une exigence qui pèsera sur le travail d'ordonnement des candidats. Le collectif s'étant fixé pour objectif de révéler sa tête de liste le 15 novembre prochain. « D'ici fin octobre, nous ferons part également de nos premières préconisations et solutions sur chacun des 16 enjeux majeurs que nous avons identifiés », précise Maxime Le Texier, avant de souligner avec malice : « Nous sommes régulièrement attaqués sur la lenteur et la complexité de notre fonctionnement. Mais je constate que nous sommes les premiers à présenter une liste complète et définitive ».

Nicolas Belaubre ✍

Philippe Dufetelle QUITTE ARCHIPELCITOYEN pour rejoindre Jean-Luc Moudenc



Ancien adjoint au maire, chargé de l'environnement sous les mandatures de Dominique Baudis, Philippe Douste-Blazy et Jean-Luc Moudenc, Philippe Dufetelle vient de claquer la porte du mouvement Archipel citoyen, selon les informations de La Dépêche du Midi. « La liste est devenue le lieu de guerres intestines particulièrement dévastatrices (...) et le mode de désignation tient plus du vaudeville, car trop de démocratie tue la démocratie », témoigne-t-il. L'ancien élu annonce soutenir désormais la candidature de Jean-Luc Moudenc.

EN ABRÉGÉ

Comment Nadia Pellefigue veut RÉSORBER LES BOUCHONS



Nadia Pellefigue, cheffe de file du PS et candidate aux élections municipales à Toulouse a présenté, ce jeudi 17 octobre, les premières propositions de son Plan d'urgence pour les mobilités.

Abaissement de la vitesse sur la rocade, piétonnisation de la rue de Metz et tarification solidaire des transports en commun. Nadia Pellefigue a présenté, ce jeudi 17 octobre, à la Maison du vélo, les grandes lignes de son Plan d'urgence pour les mobilités. Après avoir à nouveau évoqué son projet de Portes de Toulouse végétalisées, la cheffe de file du PS a développé un ensemble de propositions visant à améliorer la qualité de vie des Toulousains. Notamment en s'attaquant à la congestion du trafic. La candidate part d'un constat simple : « Les Toulousains perdent six jours par ans dans les bouchons. Or, deux-tiers des déplacements effectués sont inférieurs à moins de trois kilomètres. » Une situation due, selon elle, à une offre de transports alternative à la voiture déficiente et à des infrastructures cyclables pas assez sécurisantes. « Faire du vélo à Toulouse relève d'un caractère parfois intrépide. Il faut de véritables pistes cyclables », insiste la candidate qui s'appuie sur les préconisations de l'association 2pieds2roues d'en aménager 400 kilomètres.

Par ailleurs, Nadia Pellefigue propose de « reconfigurer la rocade toulousaine ». D'une part en y déployant une navette circulaire. Et, d'autre part, en abaissant progressivement la vitesse à 70 kilomètres-heure. Soucieuse de ne pas aggraver la fracture sociale, car « ce sont les plus fragiles qui ont le moins le choix », la candidate du PS souhaite également instituer une tarification solidaire pour les transports en commun. Principalement en revenant à un prix unique de 10 euros pour les jeunes, mais aussi en instaurant la gratuité les jours de pollution, pour les personnes en situation de handicap et pendant trois mois pour les nouveaux arrivants. Dans une logique d'apaisement du centre-ville, Nadia Pellefigue réfléchit en outre à la piétonnisation de l'axe rue de Metz-Pont Neuf ainsi qu'à la mise en place d'îlots résidentiels pacifiés, limitant le flux automobile dans les faubourgs. Enfin, la candidate souhaite développer une application globale et dédiée à la mobilité à Toulouse. Transports en commun, Uber, taxis, deux-roues en libre service ou places de parking... Toutes les informations réunies sur une seule plateforme, Mobility As a Service (Maas), pour pouvoir choisir et adapter son mode de déplacement au mieux.

Nicolas Belaubre ✍



Jeux CONCOURS

Gagnez l'un
de ces cadeaux
en envoyant
un mail à : [redaction
@lejournaltoulousain.fr](mailto:redaction@lejournaltoulousain.fr)
Mettre en objet :
Jeux concours

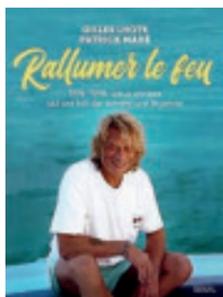
*Dans la limite des stocks
disponibles



LIVRE

"La fontaine aux violettes"

Quatre générations de femmes libres, vibrantes, indépendantes vont se succéder entre 1879 et 1945. Il y a d'abord Rosine, fille de modestes paysans, qui quitte, enceinte, son pays de la violette pour devenir une courtisane en vue de la capitale. Sa fille, Eloïse, mène une vie plus rangée près de Lyon auprès de son mari instituteur. Suivront Emma aux amours ardentes, créatrice de mode qui traverse intensément les Années folles, et sa fille Béatrice, nez de talent dans la ville de Grasse. C'est la culture de la violette qui scellera le destin de ces quatre héroïnes.



LIVRE

"Rallumer le feu"

Patrick Mahé et Gilles Lhote ont eu le privilège de vivre pratiquement au jour le jour deux années décisives où tout a basculé pour Johnny. Du mariage avec Laetitia à l'incroyable migration de 5 000 fans vers Vegas dans une escadrille de jets, sans oublier les péripéties hilarantes dans les Caraïbes, les répétitions à Los Angeles et les coulisses secrètes du Stade de France.

SORTIR

Fête foraine, marchés, resto et histoire des quartiers...



La Halle de La Machine organise sa fête foraine

TOUSSAINT. Avec le retour du soleil en ce premier week-end des vacances, du 26 et 27 octobre, le JT a déniché quatre bons plans pour profiter de la famille comme du beau temps.

LES FORAINS EN FOLIE

Pendant trois jours, la Halle de La Machine se pare de ses plus beaux lampions, chapiteaux et autres roulottes pour accueillir des forains plus délirants et inspirés que jamais. Tout au long de la Piste des géants, bonimenteurs et saltimbanques feront revivre la magie des fêtes foraines d'autrefois grâce à des attractions spectaculaires, des jeux de force herculéens et des manèges insolites. Avec un piano cocktail, un carrousel cagneux, une kermesse pyrotechnique et culinaire, la plus petite grande roue de l'univers et le plus petit manège du monde, petits et grands pourront se plonger dans une atmosphère poétique et délicieusement désuète. Une parenthèse onirique où les mécaniques sont parfaitement huilées. À l'huile de coude, naturellement !

Du 25 au 27 octobre
à la Halle de la Machine,
halledelamachine.fr

FESTIVAL ORIGINES CONTRÔLÉES

Depuis 16 ans, le festival Origines Contrôlées défend la mémoire des banlieues et de l'immigration. Organisé par le Tactikollectif, l'association des quartiers Nord de Toulouse

qui a permis l'émergence de Zebda ou des Motivés, cet événement entend lutter contre le racisme et les discriminations en se penchant sur l'Histoire. Débats, rencontres, projections et spectacles... De nombreuses propositions s'articuleront autour de l'exposition-fléuve "Ô Blédi ! Ô Toulouse !" qui révèle toute la richesse de l'apport de la communauté maghrébine dans l'histoire de la Ville rose. Une contribution culturelle toujours pleine de fougue, comme le démontreront sur scène, entre autres, Fayçal et La Rumeur, fers de lance du rap conscient. Un week-end engagé qui sera clôturé en chanson par un concert de Mouss et Hakim.

Du 23 au 27 octobre
Salle Ernest Renan
tactikollectif.org

VISITE INSOLITE : FAITES LE MARCHÉ AVEC UN GUIDE

Et si, ce dimanche, vous faisiez le marché autrement ? Paysdoc.com propose une visite guidée insolite de deux heures à la découverte des marchés toulousains. Dans ces incroyables lieux de vie, on trouve toutes sortes de produits, on discute avec les producteurs, on s'informe des dernières nouvelles et l'on grignote quelques spécialités ici et là... Un vrai condensé de culture locale ! En suivant le guide entre les étals, vous pourrez découvrir l'histoire de ses marchés, dont certains ont aujourd'hui disparu. Entre anecdotes et dégustation de produits (une collation est offerte en fin de visite), cette visite est l'une des plus épicuriennes qui soit !

Dimanche 27 octobre à 10h00
Centre ville - Marché des Carmes -
Marché Victor Hugo
boutique.paysdoc.com

SE RÉGALER AVEC LES YEUX... ET LA BOUCHE

Envie de découvrir un nouveau lieu ? De démarrer son samedi avec un brunch sur les toits de Toulouse ou de s'offrir un dîner romantique avec une vue imprenable ? Le restaurant "La Vue" qui vient d'ouvrir au sixième étage de l'hôtel Le Pier propose, sous l'égide de son chef Olivier Godechoul, une cuisine bistronomique et conviviale qui se décline tout au long de la journée. Le matin avec des petits-déjeuners de chef, le midi avec un menu journalier ou les soirs avec des hors-d'œuvre à picorer et des plats à partager. Le tout concocté avec des produits principalement issus de circuits courts et arrosé de vins en grande partie nature et en biodynamie. L'occasion de venir embrasser un magnifique panorama sur la Ville rose, sur la terrasse de cet immanquable bâtiment qui surplombe la Garonne de son imposante silhouette noire.

Restaurant "La Vue"
26 boulevard du Maréchal
Juin à Toulouse
05 61 75 61 75

Nicolas Belaubre ✍

Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr



Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2019, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.

AVIS AU PUBLIC



Identification de la collectivité contractante : Commune de Lagardelle-sur-Lèze (31870)
Mode de passation choisi : Procédure adaptée, article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016
Nature du Marché : Marché de travaux
Objet : Relance lot n°2 déclaré infructueux à la suite de la consultation portant sur réhabilitation des anciennes écoles – Phase construction
 Lot n°2 : Menuiseries extérieures/Serrurerie
Retrait des dossiers : SARL PLAN 31 13 ter, chemin du Chapitre – zone Thibaud 31100 TOULOUSE
 Tél. : 05.61.43.95.25
 Courriel : plan31@wanadoo.fr
 Dossier de consultation retiré au frais de l'entreprise
OU dossier à télécharger sur le site internet de la mairie par le lien suivant : <http://www.lagardellesurleze.eu>
OU dossier à télécharger sur le site MarchésOnline par le lien suivant : <https://marchesonline.achatpublic.com>
Renseignements techniques : Alain BAYLE et Valérie NOAILLES, architecte DPLG, agence ARCHEA ARCHITECTES Toulouse
 Tél. : 05.62.48.34.34 courriel : toulouse@archea-architectes.fr
 Christian FONT, chargé urbanisme/travaux - Mairie de Lagardelle-sur-Lèze – Tél. : 05.62.11.59.85
 courriel : christianfont@orange.fr
Renseignements administratifs : Didier DUPUY, Directeur des services – Mairie de Lagardelle-sur-Lèze – 05.62.11.59.87
 courriel : didier-lagardelle@orange.fr
Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 60 % - Prix : 40 %
Date limite de réception des offres : Mercredi 6 novembre 2019 à 12 heures
Date d'envoi de l'avis de publication : Mercredi 16 octobre 2019



Avis d'Appel Public à la concurrence

Identification de l'organisme qui passe le marché : Communauté de Communes Val'Aigo
 Au nom et pour le compte du groupe de commandes
 2 avenue St Exupéry
 31340 VILLEMUR SUR TARN
Contact : marchespublics@valaigo.fr
Objet du marché : Acquisition de produits d'entretien
Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois
Nombre et consistance des lots : Les prestations sont réparties en 5 lots :
 - Lot 1 Produits d'entretien
 - Lot 2 Produits pour la restauration
 - Lot 3 Sacs poubelle
 - Lot 4 Papiers
 - Lot 5 Petit matériel
Procédure de passation : procédure adaptée ouverte
Modalités d'attribution : Les conditions de participation sont indiquées dans le règlement de consultation.
 Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres. Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation accessibles via le profil acheteur suivant : <https://www.achatpublic.com>
 Seule la transmission matérialisée des offres est possible. Elle est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://www.achatpublic.com>
Date limite de réception des offres : 14/11/2019 à 17h00
Adresse Internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com>
Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 22/10/2019
Numéro de référence de l'accord-cadre : 2019-GRP-05
 Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulouse.



Notre
ADRESSE
MAIL

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

CONSTITUTIONS



Anne-Sophie Lara Ramirez
 Avocat au Barreau de Toulouse
 15 Rue de la Bourse
 31000 TOULOUSE
 as.lara.ramirez@gmail.com
 Tel : (33) 5 61 25 12 84

Avis de constitution

Par acte sous seing privé du 18 octobre 2019, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée
DENOMINATION : LA FABRIQUE DU BEIGNET
CAPITAL : 6.000€
SIÈGE SOCIAL : 15 rue de la Fourmi, 31200 TOULOUSE
OBJET PRINCIPAL : L'exploitation de fonds de commerce de vente à emporter de produits alimentaires sucrés ou salés, notamment de beignets (sans fabrication), et de boissons non alcoolisées ; La cuisson ou la chauffe des produits destinés à la vente sur terminal de cuisson mobile ; La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
DURÉE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
AGREMENT ET PREEMPTION : Les cessions d'actions sont soumises au droit de préemption des associés et à l'agrément de la majorité de plus des 3/4 des voix actionnaires présents ou représentés
PRESIDENT : Monsieur Julien SOURON, né le 18 octobre 1983 à NANTES, de nationalité française, domicilié 15 rue de la Fourmi, 31200 TOULOUSE
IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Toulouse du 7 octobre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **MENDEZ** - Forme sociale : Société Civile Immobilière - Siège social : 19, Chemin de Beauregard - 31300 TOULOUSE - Objet social : l'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens meubles ou immeubles bâtis ou non bâtis - la souscription de tout financement ainsi que l'octroi de toutes garanties (PPD-privilèges de prêteurs de deniers, cautionnement, nantissement) - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 200 Euros, constitué uniquement d'apports en numéraire - Gérance : Monsieur Eric MENDEZ, demeurant 19, Chemin de Beauregard - 31300 TOULOUSE.
 Clauses relatives aux cessions de parts :
 - Cessions libres entre associés, conjoints, ascendants et descendants et agrément requis dans tous les autres cas,
 - Agrément des associés représentant les deux tiers au moins du capital social, Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

La Gérance

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : PIZZ'RINOS
FORME : Société à responsabilité limitée
SIÈGE SOCIAL : 22 RUE DE LA REPUBLIQUE 31800 SAINT GAUDENS
OBJET : Restauration rapide Pizza sur place et à emporter
DURÉE : 99 années
CAPITAL : 100 euros
GERANCE : Mr Ionel BADESCU demeurant 21 RUE SIMONE BOUDET - APT 53 31200 TOULOUSE
IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 7 octobre 2019, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée
DENOMINATION : SAS SOCIÉTÉ NOUVELLE DELMAS
CAPITAL : 7 000 euros
SIÈGE : 1535 Avenue de Toulouse, 31620 FRONTON
OBJET : Diffusion et commercialisation de tous matériels agricoles et notamment pour la pulvérisation, le travail du sol et le semoir. La vente de pièces détachées, la réparation de ces matériels. L'import, l'export de ces mêmes matériels.
DURÉE : 99 Années
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée.
CHAQUE ASSOCIÉ dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT DES CÉSSIONS : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
ORGANES SOCIAUX : Nomination sans limitation de durée.
Présidente : Monsieur TÛTIN Jean-Pierre demeurant 2 chemin de Ronde 11600 BAGNOLES
IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour avis,

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 3 octobre 2019, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique
DENOMINATION : VL AUTO 31
CAPITAL : 1 000 euros
SIÈGE : 3 Avenue François Mitterrand, Résidence Villa Conti, Appartement 219, 31270 CUGNAUX
OBJET : Achat, vente de véhicules d'occasion, location de voitures et de moto, sans chauffeur
DURÉE : 99 Années
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée.
CHAQUE ASSOCIÉ dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT DES CÉSSIONS : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
ORGANES SOCIAUX : Nomination sans limitation de durée.
Président : Monsieur HEUDIÉ Morgan, demeurant 3 Avenue François Mitterrand, Résidence Villa Conti, Appartement 219, 31270 CUGNAUX
IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour Avis et Insertion

DOMHOSS
 SAS au capital de 2000 €
 5 CHEMIN DU TRICOU
 31670 LABEGE

Avis de constitution

Forme : SAS
Objet social : Les activités de constructions, achats et ventes de tous biens immobiliers, marchands de biens, promotion, lotisseur, maîtrise d'œuvre.
Dénomination sociale : DOMHOSS
Siège social est fixé à 5 CHEMIN DU TRICOU 31670 LABEGE
Durée : 99 ans
Capital social : DEUX MILLE EUROS (2.000 €) - Il est divisé en 100 actions de CENT EUROS (20.00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.
Président : Monsieur Dominique GERARD nommé sans limitation de durée, demeurant 24 clos des Cigales , 31170 Tournefeuille
Clause d'agrément : la cession est réalisée dans les termes et conditions mentionnés aux statuts de la société.
Admission aux assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix
Immatriculation RCS TOULOUSE

Pour avis



Marine VAISSIERE
 Avocat
 32 allée Jules Guesde
 31000 TOULOUSE

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 14.10.2019 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : NANALAND. **FORME** : Société par actions simplifiée. **CAPITAL** : 2000€. **SIÈGE** : 125, chemin de Tournefeuille, 31300 Toulouse. **OBJET** : La vente de bas, collants, article d'habillement, bijoux fantaisie, serre-têtes, barrettes, nœuds, peignes, accessoires de mode, décoration et linge de maison. **DURÉE** : 99 années. **ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions 3 jours ouvrés au moins avant l'assemblée à l'heure, heure de Paris. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **AGREMENT** : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant dans les conditions prévues pour les Assemblées Générales Extraordinaires. **PRESIDENT** : Mme Nadia, Anne, Lise KOCH demeurant Colomiers (31770) – 57, chemin des Ramassiers. **DIRECTEUR GENERAL** : Mme Nancy KOCH demeurant Colomiers (31770) – 1, Avenue Fabre d'Eglantine. **IMMATRICULATION** : au RCS de Toulouse.

Pour avis,



Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 12/10/2019, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle
DENOMINATION : Cabinet Villiot Expertises
CAPITAL : 1.000 euros
SIÈGE : 18 Rue de Fondargent – 31650 SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE
OBJET : Les activités d'expertises légales et conventionnelles, d'études techniques et conseil du bâtiment ; l'assistance à la maîtrise d'ouvrage ; l'évaluation des risques et dommages ; la formation.
DURÉE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions d'actions sont libres.
PRESIDENT : M. Jean-Christophe VILLIOT demeurant 18 Rue de Fondargent – 31650 SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE est nommé Président sans limitation de durée
IMMATRICULATION au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

Suivant un acte ssp en date du 18/10/2019, il a été constitué une SASU
Dénomination : BATI RENOV 31
Siège social : 58 Rue René Sentenac 31300 TOULOUSE
Capital : 2000 €
Activités principales : travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
Durée : 99 ans
Président : M. RHAHLIA Choukair 58 Rue René Sentenac 31300 TOULOUSE
Cession d'actions : Les actions sont librement cessibles entre les associés uniquement
Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix
Conditions d'admission aux assemblées : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées générales uniquement
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Pour avis,

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à TOULOUSE du 22 octobre 2019 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : LES JURISTES DE SAINT MICHEL.
Le siège social est fixé à : TOULOUSE (31000), 9 avenue Maurice Hauriou.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).
 Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Madame Céline GELIS demeurant 32 Bis Rue des Liserons, 11100 NARBONNE.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE

Pour avis,

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière
Dénomination : KATCHA
Siège social : 5 Impasse Trinquèpel 31620 LABASTIDE-SAINT-SERNIN
Objet social : l'acquisition de biens et droits immobiliers, la mise en valeur de ces biens, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 100 euros en numéraire unique
Gérance : Madame Catherine GALILEE demeurant 5 Impasse Trinquèpel 31620 LABASTIDE-SAINT-SERNIN
Cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant plus des deux tiers des voix
Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Pour avis, la Gérance



Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORTET SUR GARONNE du 15/10/2019, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LOAN
Siège social : 5 avenue de l'Enclos, 31120 PORTET SUR GARONNE
Objet social : Le négoce, l'achat, la vente, l'import-export de pièces détachées, de pièces de rechange, de fournitures et d'accessoires automobiles ; le négoce, l'achat, la vente de pare brises et services après ventes.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Damien TOUGNE, demeurant 28 route de Fenouillet Bât. A Apt 002 31150 GAGNAC SUR GARONNE, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au RCS de TOULOUSE.

Pour avis, La Gérance.



Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 octobre 2019, à BLAGNAC.

Dénomination : LILAS PAMPA.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Siège social : 16 rue Pasteur, 31700 BLAGNAC.
Objet : FLEURISTE.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 10000 euros
Gérant : Madame Nora HERREMAN, demeurant 4 rue du Dr Guimbaud, 31700 BLAGNAC
La société sera immatriculée au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

NOTRE
NUMÉRO
DE TÉLÉPHONE



09 83 27 51 41

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/10/2019 il a été constitué une société
Dénomination sociale : **GFA de Pierre-fitte**

Siège social : au 1133 route de fourquevaux, 31450 MONTLAUR
Forme : G.F.A
Capital : 1500 euros répartis en 3 parts égales de 500 euros

Objet social : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers à usage agricole, d'habitation, commercial, professionnel ou autre.

Gérant : M. Julien Barousse, Demeurant au 1133 route de fourquevaux, 31450 MONTLAUR.

Co-gérant : M. Boudou Julien, Demeurant au 46 bd Riquet, 31000 Toulouse.

Cessions de parts sociales : Toute cession de parts sociales est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Toulouse.

Suivant un acte ssp en date du 16/10/2019, il a été constitué une SASU

Dénomination :
ANETO CONSULTING
Siège social : 24 Rue Des Roseaux 31400 TOULOUSE

Capital : 3000 €

Activités principales : - la société a pour objet en France et à l'étranger de donner des conseils en optimisation de processus et en gestion opérationnelles. elle sera aussi amenée à accompagner les sociétés auprès desquelles elle opère dans la mise en place des décisions stratégiques. cette mise en place peut s'opérer soit dans les locaux des sociétés conseillées, soit à distance par la société aneto consulting ou, par le biais de sociétés partenaires.

Durée : 99 ans
Président : M. RAHMANI JAMAL 24 Rue Des Roseaux 31400 TOULOUSE
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

CESSIONS

SCP Jean-Pierre REVERSAT
Notaire
31210 MONTREJEAU

Suivant acte reçu par Maître Jean-Pierre REVERSAT, Notaire, associé de la société civile professionnelle « Jean-Pierre REVERSAT, titulaire d'un Office Notarial à MONTREJEAU (31210), 3, Voie du Bicentenaire », le 19 Septembre 2019 enregistré à TOULOUSE le 23/09/2019 Dossier 2019 10224 réf 3104P61 2019 N 967.

Monsieur Patrick Claude Maurice André ORY, pâtissier, et Madame Christine SARAMON, vendeuse, son épouse, demeurant ensemble à ROQUETTES (31120) 32 Bis rue Clément Ader.

A VENDU A :
La Société dénommée **LA FABRIQUE DU CHATEAU**, Société A Responsabilité Limitée au capital de 7.500,00 €, dont le siège est à ROQUETTES (31120), 2 rue Quéribus, identifiée au SIREN sous le numéro 852 862 036 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Le fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie sis à ROQUETTES 31120 centre commercial du Château, lui appartenant, sans nom commercial, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, sous le numéro 348 899 030.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (225 000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (175 000,00 EUR)
- au matériel pour CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR)

L'entrée en jouissance à compter du 1er septembre 2019.

Les oppositions s'il y a lieu, devront être faites par huissier, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à la SCP Jean-Pierre REVERSAT Notaire à MONTREJEAU (31210) 3 Voie du Bicentenaire.

Suivant acte reçu par Maître Ludovic ABAZ, Notaire au sein de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Marie-Christine GEMIN-BONNET et Ludovic ABAZ, Notaires », titulaire d'un Office Notarial à CASTELGINEST, 43, rue du Docteur Matéo, le 30 septembre 2019, enregistré à TOULOUSE, le 09/10/2019, dossier 2019 000011615 Référence 3104P61 2019 N 01170, a été cédé par :

Mademoiselle Joanna CANZIAN, pédicure podologue, demeurant à CASTELGINEST (31780) 8 rue des Plantiers née à L'UNION (31240) le 8 avril 1984, à **Madame Louise Marie Armande PALFRAY**, Pédicure-podologue, demeurant à PECHBONNIEU (31140) 7 rue de l'Orée du bois, née à DIEPPE (76200) le 20 septembre 1995, la patientèle d'un cabinet de Pédicure-Podologie, sis à GRATENTOUR (31150) 4 rue du Barry, lui appartenant, et pour lequel il a obtenu son diplôme sous le numéro 31070002. Propriété et jouissance fixés au jour de la signature de l'acte. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT-SIX MILLE CINQ CENTS EUROS (26.500,00 EUR), s'appliquant : aux éléments incorporels pour VINGT-DEUX MILLE EUROS (22.000,00 EUR), au matériel pour QUATRE MILLE CINQ CENTS EUROS (4.500,00 EUR). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en en l'étude du notaire rédacteur de l'acte, où domicile a été élu à cet effet.

**Pour insertion,
Le notaire**

Avis de constitution

Par acte sous seing privé du 17 octobre 2019, enregistré le 18 octobre 2019 au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DE TOULOUSE 34, Rue des Lois- 31039 TOULOUSE Cedex 9, Dossier 2019 00012529, référence 3104P61 2019 A 05070 :

La **SELAS EGI DE**, société de mandataires judiciaires associés dont le siège social est situé au 4, Rue Amélie à TOULOUSE (31080), prise en la personne de Maître Alix BRENAC, agissant en qualité de liquidateur judiciaire de la Société LISLE OPTIC, Société par Actions Simplifiée au capital social de 1 000 Euros, ayant son siège social au 1, Rue Droite à L'ISLE-EN-DODON (31230), immatriculée le 13 décembre 2013 au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 799 082 458, selon jugement du Tribunal de Commerce de TOULOUSE en date du 26 février 2019 et dûment habilitée selon Ordonnance du juge commissaire du Tribunal de Commerce de TOULOUSE en date du 12 juillet 2019, a vendu à la société **OPTIQUE SENTENAC 2**, Société à Responsabilité Limitée au capital social de 1 000 Euros, ayant son siège social au 52, Place de la Mairie à BOULOGNE-SUR-GESE (31350), immatriculée le 12 septembre 2019 au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 853 840 676, le fonds de commerce exploité au 1, Rue Droite à L'ISLE-EN-DODON (31230) moyennant le prix de 20 000 Euros. Le transfert de propriété est fixé au 17 octobre 2019 et l'entrée en jouissance au 12 août 2019.

Pour la validité et la réception des oppositions, qui seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de l'insertion légale au BODACC, et pour la correspondance, la SELAS EGI DE a été désigné en qualité de séquestre, domiciliée 4, rue Amélie à TOULOUSE 31080.

Pour avis, Maître Richard HELOIRE,

SELARL Philippe CADILHAC
Notaire
2 rue du Corps Franc Pommiès
65230 CASTELNAU MAGNOAC

«Suivant acte reçu par Me Philippe CADILHAC, le 01 Octobre 2019, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de TARBES, le 07 octobre 2019, Volume 2019 N numéro 744,

Mme Sylvie Marie Christine FLAGEOLET, demeurant à LEGE CAP FERRET (33950), 21 avenue Jean-Jacques Gorry, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro A 513 498 246.

A cédé à
Mme Christine Delphine Aline SALENEUVE, demeurant à CIADOUX (31350), 25 route d'Aurignac, immatriculé au RCS de TOULOUSE sous le numéro 539 859 504

Le fonds de commerce de vente de prêt à porter, vêtements, chaussures, ceintures, sacs à main, exploité à BOULOGNE SUR GESSE (31350), département de la Haute-Garonne, rue Désirat, numéros 2 et 4, connu sous le nom de **IDENTITES**,
Moyennant le prix de 60.000,00 €, savoir : - éléments incorporels : 56.500,00 euros - matériel et mobilier commercial : 3.500,00 euros

Entrée en jouissance fixée au 30 Septembre 2019 à 19 heures.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Florence SYLVESTRE DE FERRON, Notaire à BOULOGNE SUR GESSE (31350), où domicile a été élu à cet effet.»

**Pour insertion
Me Philippe CADILHAC**

TRANSFERTS DE SIÈGE



**13, impasse teynier
31100 Toulouse**

SCI CONSTELLATION
Société civile immobilière
au capital social : **259 900 euros**
**Siège social : 16 Avenue des croisées
31520 Ramonville St Agne
RCS TOULOUSE : 443 267 703**

Aux termes d'une délibération en date du 30/09/2019, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 54 bis chemin des Amandiers 31700 BEAUZELLE au 741 avenue de Garossos 31700 BEAUZELLE à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis, La Gérance

BATES
Société civile immobilière
au capital de **1 000 euros**
**Siège social : 10 Bois de Paucy
31840 AUSSONNE
RCS TOULOUSE 828 030 155**

Aux termes d'une délibération en date du 16/10/2019, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 10 Bois de Paucy 31840 AUSSONNE au 7 bis route de Toulouse 31840 SEILH avec effet au 01/07/2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE. Pour avis, la Gérance.

CHESNELONG – RIVIERE
40 rue du Rempart Saint-Etienne
BP51516, 31015 TOULOUSE CEDEX 6

Transfert de siège social

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 9 juillet 2019, il a été pris acte de transférer le siège social de la société :

SCI AACLAUDIN, Société civile immobilière au capital de 200 000,00 €, dont le siège est à COLOMIERS (31770), 15 allée du Vallon, identifiée au SIREN sous le numéro 819813163 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

A LEUCATE (31370) 11 avenue du Séphore, à compter du 9 juillet 2019.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NARBONNE et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

**Pour avis et mention
Le notaire.**

Etude de Maître Florence MERIC-AURIOL
Notaire à SAINT-JORY (Haute-Garonne), 5 Place Ivan Paul Lafont

SCI MIRABELLE 54

Société Civile Immobilière
Au capital de **61.132,06€**
Siège social :
**En Guinot 31480 LE GRES
SIREN n° 424 259 208**

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 Septembre 2019, les associés ont décidé de transférer le siège social qui se trouve à En Guinot 31480 LE GRES, au 42 Avenue de Fronton 31140 SAINT-ALBAN. Modification sera faite auprès du RCS TOULOUSE.

**Pour avis
Le gérant.**

GAUBIN

AGENCEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de **1000 euros**
**Siège social : 17 rue des Saphirs
31650 Saint-Orens
817755697 RCS Toulouse**

Par décision du 02/10/2019, l'associé unique a adopté les modifications suivantes :

Le siège social a été transféré à 98 allée du pré du curé 40090 Saint-Avit à compter du 2 octobre 2019. L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse,

Pour avis

MODIFICATIONS DIRIGEANT(S)

NORTE SUL

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de **1000 euros**
**Siège social : 56, Avenue des Pyrénées, 31600 MURET
840 180 327 RCS TOULOUSE**

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16/09/2019, il résulte que :

- Madame Margarida ARAUJO CARDOSO, demeurant au 21, Rue du Rhone 31100 - TOULOUSE, a été nommée Directrice Générale à compter du 16/09/2019. Mention sera faite au RCS : TOULOUSE.

Pour avis,



O PETRIN VARI LHOIS

Société à responsabilité limitée
au capital de **7 500 euros**
**Siège social : 16 Avenue du Général de Gaulle - 09120 VARILHES
818 223 034 RCS FOIX**

Aux termes d'une délibération en date du 1er août 2019, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérants Madame Brigitte CALVET, demeurant 2 rue de la couronne 09400 ARIGNAC, et Monsieur Kevin CALVET, demeurant 2 rue de Toulouse 09120 VARILHES, pour une durée illimitée à compter du 1er août 2019.

**Pour avis
La Gérance**

LES DRETS, SCEA au capital de 1 524€, Lieu dit Les Drets, 31230 Montbernard, 381 557 537 RCS Toulouse. L'AGE a décidé, le 21/9/2019, de nommer nouveau gérant, Mr GOUBE Philippe, 718 Chemin du Moulin Rou, 13850 Greasque en remplacement de Mr GOUBE Xavier démissionnaire. Mention au RCS de Toulouse

Dénomination : **CEICOM Solutions** Société Anonyme SCOP à capital variable.
531 984 862 RCS Toulouse

Siège social : 17 rue Gaston Évrard - Centre de Gros Larrieu - 31094 Toulouse Cedex 1

Le Conseil d'Administration du 17/10/2019 constate la démission de Monsieur Philippe HOUTEKIER de sa qualité d'administrateur à compter du 30/09/2019.

Mention sera faite au Tribunal de Commerce de Toulouse.

Pour avis Éric GARCIA, PDG

MODIFICATIONS CAPITAL SOCIAL



Société d'Avocats
1 rue Bouguières - 31000 TOULOUSE
Tél. : **05.62.264.264**
Fax : **05.62.264.265**

DI GI KARE

Société par actions simplifiée
au capital de **136 091,50 euros**
**Siège social : 2 Avenue de l'Escadrille Normandie-Niemen
31700 BLAGNAC
RCS TOULOUSE 832 446 728**

Par décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er Octobre 2019, le capital social a été augmenté de 15 625 euros par l'émission de 1 562 500 actions nouvelles.

Ancienne mention :
capital social : 136 091,50 €
Nouvelle mention :
capital social : 151 716,50 €
Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence

Pour Avis,

ALD Conseil
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 100 000 euros porté à 450 000 euros
Siège social : 9 Rue de la Cocagne 31320 PECHBUSQUE
518980081 RCS TOULOUSE

Il résulte des délibérations de l'associé unique en date du 30/09/2019 que le capital social a été augmenté d'une somme de 350 000 euros pour être porté à 450 000 euros.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

MODIFICATIONS OBJET SOCIAL

ABITA

Société à responsabilité limitée
au capital de **7 700 euros**
**Siège social : 4 Rue de l'Eglise
31480 CADOURS
438 258 394 RCS TOULOUSE**

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2019, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'assistance, étude, conseil et modélisation en matière d'aménagement des espaces, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Dès lors l'objet social sera : l'assistance, l'étude, le conseil et la modélisation en matière d'aménagement des espaces, la réalisation de travaux de rénovation et d'aménagements intérieurs.

Pour avis, La Gérance

Ô ZEN

Société par actions simplifiée
au capital de **500 euros**
**Siège social : 10 Avenue de Fronton,
31200 TOULOUSE
853 001 535 RCS TOULOUSE**

Aux termes d'une décision en date du 17 octobre 2019, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de vente de boissons alcoolisées et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. L'objet social devient Restauration sur place et à emporter avec vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées.

Pour avis Le Président



GASPARINI PUITTS

Société par actions simplifiée
au capital de **1 000 000 euros**
**Siège social : Chemin de Rebel,
31180 CASTELMAUROY
329 554 752 RCS TOULOUSE**

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de FORAGES ET SONDAGES DE SOLS et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

**Pour avis
Le Président**

Forme : SARL. Dénomination : **Planete Autocars**, au capital de 31500 €. Siège : 11 Rue des Acacias 31560 Caignac, 848564951 RCS TOULOUSE. L'AG Extraordinaire du 21/10/2019 a décidé de modifier l'objet social de Courtage en transport routier de voyageurs à Transport routier de personnes à compter du 22/10/2019. Modifications au RCS TOULOUSE.

DISSOLUTIONS



SELARL FIRMAS MAMY
SI CARD DELBOUYS
Avocats
266 avenue de Grande-Bretagne
31300 TOULOUSE
Tél. : **05.62.47.64.64**

NOVILIS IMMOBILIER INVEST

Société par actions simplifiée
au capital de **500 000 euros**
**Siège social : 4 Chemin de Begou
31150 LESPINASSE
752 025 304 RCS TOULOUSE**

Par décision du 16 octobre 2019, la société GROUPE NOVILIS, associée unique de la société NOVILIS IMMOBILIER INVEST, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de toulouse.

**POUR AVIS
Le Président,**



DROC

S.A.R.L. au capital de 7622,45 Euros
16 rue de la Colombe
RCS de Toulouse : 398 112 375

Lors d'une assemblée générale extraordinaire du 1/11/2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la SARL DROC à compter du 1/11/2018 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Joël SABY demeurant au 19 rue Bayard 31000 Toulouse à compter de la même date. La gérance assumée par M. Joël SABY a pris fin à cette même date.

Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au 19 rue Bayard 31000 Toulouse qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Toulouse.

**Pour avis et mention
Le liquidateur**

LIQUIDATIONS



1 rue du Prieuré - 31000 TOULOUSE

ASAHI

Société par actions simplifiée
Au capital de **8.000 euros**
**Siège social : 49 rue du Taur
31000 TOULOUSE
520 863 531 RCS TOULOUSE**

L'Associé unique réunie le 17 octobre 2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Il a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe AVRIL, demeurant 92 impasse du Verdier 31240 L'UNION, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 92 impasse du Verdier 31240 L'UNION. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

LA RECLAME 31
SARL au capital de 1.000 euros
64 Boulevard Gabriel Koenigs
Appartement 212
TOULOUSE (31300)
RCS TOULOUSE 809 972 672

Avis de clôture de la liquidation

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation arrêtés en date du 30 juin 2019, ont donné quitus au Liquidateur de l'exécution de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation, avec effet au 30 juin 2019.

Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE (31).

Pour avis
Le Liquidateur



COTRAI TANCE.COM

Société par actions simplifiée
au capital de 20000 euros
Siège social : 243 route d'Albi
31 200 Toulouse
788 531 929 RCS Toulouse

Avis de publicité

Par décision de l'AGO en date du 31/01/2015, les associés ont :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, Madame Sandrine OUDOL domiciliée 3 chemin Notre Dame des Coteaux 31320 Vieille Toulouse, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de Toulouse

Pour avis,



Patrick PARTOUCHE
Avocat
19, chemin de Nicol
31200 - TOULOUSE

Aux termes de décisions en date du 30/09/2019, l'associé unique de la société **ABSOLUE BEAUTE**, SARL en liquidation, au capital de 5 000 €, dont le siège social et siège de liquidation est 17 Avenue d'Occitanie à RAMONVILLE SAINT-AGNE (31520), immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 814197208, a approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 30/09/2019, donné quitus au liquidateur des opérations de liquidation, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30/09/2019. Le dépôt légal sera réalisé auprès du R.C.S de TOULOUSE.

Pour avis

DIVERS



**SCP ARNAUD
V. LAVILLE
LAMBERT - CALVET
COMBRET**
Office Notarial à RODEZ (12)
19 rue Maurice Bompard

**PHARMACIE
LA TOULOUSAIN**
SELARL au Capital de 260.000 €
Siège social : 60 avenue Jean
Chaubet - 31500 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 807 789 961

Par délibérations du 23 juillet 2019, l'assemblée générale a décidé la réduction du capital et la transformation de la société en SELAS à compter du 23/07/2019, sans création d'un être moral nouveau et a adopté les statuts.

L'objet de la société, sa durée, les dates de son exercice social et sa dénomination demeurent inchangées.

Le capital social est réduit de 260.000 euros à 20.020 euros

Cette transformation rend nécessaires la publication des mentions suivantes :

Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée

Capital : 20.020 euros

Droit de vote : chaque action donne le droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives

Transmission des actions : la cession d'action à un tiers est soumise au droit de préemption

Administration : fin des fonctions de gérant et nomination de Matthieu RUIZ, 255 route de Nohic 31620 FRONTON comme président.

Pour avis
T ARNAUD



Vente de logements vacants conformément aux articles L443-11 et R443-12 du CCH; PATRIMOINE SA Languedocienne informe ses locataires et les locataires des bailleurs sociaux du département 31 que les logements suivants sont mis en vente.

- **VENTE D'UN APPARTEMENT T3** de 51m², 26, ch du coin de la Moure 31500 Toulouse Apt n°23 - 3^e étage ss asc - 1 cave - chauff collectif copro 174 lots+ acc - chges 1510€/an env - TF tom 830€/an, DPE : E, 130 000€

- **VENTE D'UN APPARTEMENT T3** de 69m², 7, impasse Calvinet 31500 Toulouse Apt n°24 - 2^e étage- asc - chauff ind élec copro 271 lots - sans proc - chges 1480€/an env - TTFOM 1025€/an, DPE : D, 143 200€

- **VENTE D'UN APPARTEMENT T3** de 64m², 1, place Ritay 31000 Toulouse Apt n°17 - 5^e étage avec asc - chauff ind élec copro 25 lots + acc - sans proc - chges 1528€/an env TTFOM 1080€/an env, DPE : D, 200 000 €

- **VENTE D'UN APPARTEMENT T3** de 55m², 22 rue du Gers 31400 Toulouse Apt n°323 - 4^e étage sans asc - chauff ind élec copro 210lots+ acc - sans proc - chges 1004€/an env - TTFOM 812€/an env, DPE : E, 145 000 €

- **VENTE D'UN APPARTEMENT T3** de 57m², 15 rue du Gers 31400 Toulouse Apt n°241 - 4^e étage sans asc - chauff ind élec copro 210lots+ acc - sans proc - chges 928 €/an env - TTFOM 830 €/an env, DPE : E, 140 000 €

Les prix indiqués sont exclusivement réservés aux locataires du département 31. Pour les locataires de PATRIMOINE SA, ces logements seront destinés à leur résidence principale. Les locataires intéressés sont priés d'envoyer une demande écrite dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication à :

PATRIMOINE SA Languedocienne
Agence Commerciale
5, place de la Pergola - CS 77711
31077 TOULOUSE cedex 4
Contact.vente-hlm@sa-patrimoine.com

CHESNELONG - RIVIERE
40 rue du Rempart Saint-Etienne
BP51516, 31015 TOULOUSE CEDEX 6

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE PASTOUREAU
SGFA au capital de 353.986,62 € ;
Siège social : « AU PASTOUREAU »,
31590 LAVALETTE ;
RCS TOULOUSE 382 529 337

Suivant assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2019 :

CHANGEMENT DE GERANCE
A été pris acte des décès de Monsieur Bernard CAVALIE, survenu le 20 novembre 2006 et de Madame Anne CAVALIE née CARAYON de TALPAYRAC, survenu le 29 novembre 2018, les deux seuls gérants.

Ont été nommés en qualité de gérants, et ce pour une durée indéterminée :

- Monsieur Laurent CAVALIE, demeurant à LAVALETTE (31590), En Papalhau, 10 ch. de la Fontaine
- Madame Béatrice LAFFONT de COLONGES née CAVALIE, demeurant à TOULOUSE (31400), 174 av. de St-Exupéry, Bât. E.

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL
A été décidé de transférer, à compter du 17 octobre 2019, le siège social de « AU PASTOUREAU », 31590 LAVALETTE à l'adresse suivante : LAVALETTE (31590), En Papalhau, 10 chemin de la Fontaine.

Modification des statuts sera faite en conséquence, et mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis

**Antoine GINESTY
Sébastien SALESSES**
Notaires Associés
Successors de Maîtres Ginesty (Père et Fils) et de Maître Combarieu
ETUDE PLACE WILSON

Changement de regime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Sébastien SALESSES, Notaire Associé à TOULOUSE (31000), 4-5, place Wilson, le 15/10/2019, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par M. André Albert ALEYSSON, retraité, né à ALGER (Algérie) le 12/02/1972, et Mme Jeannine Raymonde BRUYE, retraitée, son épouse, née à TOULOUSE (31) le 23/03/1946, demeurant ensemble à TOULOUSE (31100) 47 Bis chemin de LICARD, mariés à la mairie de TOULOUSE (31) le 20/04/1967 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Les oppositions pourront être faites dans le délai de 3 mois et devront être notifiées par LR/AR ou exploit d'huissier à Me SALESSES, 4-5 pl. Wilson 31000 TOULOUSE. En cas d'opposition les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au TGI de TOULOUSE

Pour avis
Le notaire



Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu le 10 octobre 2019 par Maître Nicolas GATUMEL, notaire à TOULOUSE, 2 rue Condeau, Monsieur Marc, Guy FERRAND, né à TOULOUSE (31000), 3 février 1955 et Madame Purificacion BELMONTE, née à LORCA (Espagne) le 25 janvier 1954, son épouse, demeurant à TOULOUSE (31200), 39 chemin de Moulis appartement B24, mariés à TOULOUSE (31000) le 9 août 1977 sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle, avec clause d'attribution intégrale de la communauté au survivant.

Les oppositions pourront être faites dans les 3 mois par lettre recommandée avec avis de réception, ou par acte d'huissier, à Maître Nicolas GATUMEL.

En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation de leur changement de régime matrimonial.

Pour avis,



LA PLÂTRERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social : 21 rue de Dakar
31500 Toulouse
832922744 RCS TOULOUSE

Par décision du 01/09/2019, l'assemblée générale a adopté les modifications suivantes :

Il a été décidé d'étendre l'objet social à l'activité suivante : Marchand de biens. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Le siège social a été transféré à 9 rue du Vallon 31 450 Montgiscard à compter 1er septembre 2019. L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.

L'exercice comptable se déroulera désormais du 1er février au 31 janvier avec un exercice comptable exceptionnel de 15 mois du 01/11/2018 au 31/01/2020. L'article « Exercice social » des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Toulouse.

Pour avis



8 Allée du Lauragais - BP 70131-31772 COLOMIERS CEDEX. **VENTE APPARTEMENT VACANT à COLOMIERS** Conformément à la loi Elan et à l'article L443-1 (III) du CCH, les biens sont proposés en priorité dans un délai de 2 mois à compter du présent avis à l'ensemble des locataires de logements appartenant aux bailleurs sociaux dans le département (sous plafonds de ressources).

Résidence LA NASPE 3 - Année 1979 - T3 - 2 Allée de L'Oise APT 178 - 69 m² - DPE : D

Copropriété en cours de création. Montant des charges non communiqué.

- Prix de vente aux locataires d'Altéal sous plafonds de ressources : 100 000 €.
- Prix de vente à l'ensemble des personnes physiques, des gardiens d'immeuble et des collectivités territoriales : 120 000 €

Contactez le Service Vente au 05.81.501.501



Cession de parts sociales et modification des statuts

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me VANISCOLTE, notaire à COLOMIERS le 8 octobre 2019. Mr Christian Jacques Paul LABORDERIE, gérant de la société civile immobilière dénommée **SCI LABORDERIE DEBEZ LE BRIS**, au capital de 29 000,00 € dont le siège social est à COLOMIERS 5 place du Val d'Aran, identifiée au SIREN sous le numéro 429678113 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE cède à Mme Rozenn Marie CROISSANT 145 parts sociales de ladite société numérotées de 2756 à 2900.

Puis aux termes de ce même acte en date du 8 octobre 2019 les associés ont décidé d'apporter les modifications suivantes aux statuts :

- la répartition des titres sociaux. Mr Christian LABORDERIE détenait 2900 parts numérotées de 1 à 2900. Dorénavant Mr Christian LABORDERIE détient 2755 parts numérotées de 1 à 2755 et Mme Rozenn CROISSANT détient 145 parts numérotées de 2756 à 2900.
- le siège social est anciennement à COLOMIERS (31770) 5 place du Val d'Aran, il est désormais situé à CORNEBARRIEU (31700) 8 impasse des Capitouls.
- la dénomination de la société SCI LABORDERIE DEBEZ LE BRIS est désormais SCI IMMO-MED.

Pour Avis : Me VANISCOLTE



8 Allée du Lauragais - BP 70131-31772 COLOMIERS CEDEX. **VENTE PAVILLON VACANT à GOURDAN POLIGNAN (31210)**. Conformément à la loi Elan et à l'article L443-1 (III) du CCH, les biens sont proposés en priorité dans un délai de 2 mois à compter du présent avis à l'ensemble des locataires de logements appartenant aux bailleurs sociaux dans le département (sous plafonds de ressources).

Résidence LES TANNINS - Pavillon T3-Année 1996-11 Rue des Pins-78 m² avec garage-DPE : D

Prix de vente aux locataires d'Altéal sous plafonds de ressources : 85 800 €.

Prix de vente à l'ensemble des personnes physiques, des gardiens d'immeuble et des collectivités territoriales : 90 090 €

Contactez le Service Vente au 05.81.501.501



Envoi en possession

Suivant acte reçu par Maître Nicolas GATUMEL notaire à TOULOUSE (31085) 2 rue Condeau contenant procès-verbal d'ouverture de dépôt de testament avec legs universel.

Défunt : **Madame Rosette CASTETS veuve CORTES**.

Cet envoi en possession a lieu en l'absence d'héritiers réservataires.

Mr Rakotoson Tiana né le 02/05/1983 à Toulouse 31000, demeurant au 68 rue Bonnat Apt A05 31400 Toulouse, dépose requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronyme celui de **RABEHANI TRI NI ONY**.



CONTACTEZ-NOUS !

Pour votre DÉPÔT d'annonces légales et judiciaires et vos demandes de DEVIS



32 Rue Riquet, 31000 Toulouse



09 83 27 51 41



annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

NOTRE
TÉLÉPHONE



09 83 27 51 41

RECTIFICATIFS

FRENCH WINE COMPANY

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 80 RUE GASTON DOUMERGUE - 31170 TOURNEFEUILLE
878 119 106 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Rectificatif : Suite à la parution dans le journal Toulousain N°859 du jeudi 10 Octobre 2019 d'un avis de constitution de la société FRENCH WINE COMPANY à la ligne dénomination, il convient de lire FRENCH WINE COMPANY en lieu de FRENCH WINE COMPANYY.

Pour avis,

OCCITANIE NETTOYAGE INDUSTRIEL SERVICE

Société par Actions Simplifiée
Capital social : 8 000 euros
829, Avenue de Toulouse
31260 MAZÈRES-SUR-SALAT

Rectificatif à l'annonce du 17 octobre 2019 publiée dans le journal toulousain. Il fallait lire également que la société OCCITANIE NETTOYAGE INDUSTRIEL SERVICE a pour sigle : ONIS

Pour avis, Le représentant légal

Rectificatif à l'annonce parue le 17/10/19, concernant le **SAS SAMLIE HOLDING**. Il convient de lire :

«Aux termes de l'assemblée générale Ordinaire et Extraordinaire en date du 29/12/2018, il résulte que : Le mandat de directeur général de Nicolas SAMHAT a expiré le 22 juin 2018. Il n'est ni reconduit ni remplacé.»

Pour avis, Le Président

Dans l'annonce parue dans LE JOURNAL TOULOUSAIN du 17/10/2019, concernant la société **ACTIV POMPAGE BETON**, il convient de lire : clauses admissions : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clause d'agrément : les actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Rectificatif à l'annonce parue le 10/10/2019 concernant la **BOULANGERIE JEAN RIEUX** il convenait de lire : M. Nicolas Evrard démissionnaire et non M. Nicolas EDWARD.

RECTIFICATIF : SARL à capital variable **PHILIA INGENIERIE** (Journal Toulousain du 11/10/2019), il fallait lire : Il s'agit d'une société coopérative sous forme SARL